

La situation actuelle comporte un autre élément qui découle du fait que ce vaste et peuplé sous-continent, dont les frontières ont été enfoncées en partie, est partagée entre deux pays du Commonwealth, l'Inde et le Pakistan. Les différends de longue date qui existent entre l'Inde et le Pakistan à propos du Cachemire sont déplorés par le Canada et les autres pays du Commonwealth depuis nombre d'années. Nous professons un attachement fraternel et profond à l'égard de ces deux pays et nous avons essayé au cours des années de trouver des moyens de concilier leurs différends.

Dans les circonstances actuelles, alors que l'agression des communistes chinois a forcé l'Inde à participer à un conflit sanglant, tout le sous-continent, englobant l'Inde et le Pakistan, est gravement menacé. Nous espérons que cette situation périlleuse pourra accélérer la recherche d'un règlement entre ces deux membres du Commonwealth. Un tel règlement faciliterait une concentration d'efforts contre les forces de l'invasisseur sur la frontière septentrionale, et je tiens à préciser que s'il y a quoi que ce soit que le Canada puisse faire pour favoriser un tel règlement, le Gouvernement canadien agira sans hésitation. Des entretiens se poursuivent présentement entre des représentants des Gouvernements de l'Inde, du Canada, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, en vue de déterminer quels sont les besoins particuliers de l'Inde en ce moment. Jusqu'à maintenant, aucune décision définitive n'a été prise à cet égard.

. . . J'ai déjà parlé des appareils Dakota. Étant donné que l'ARC possède ces avions depuis assez longtemps et qu'elle peut s'en départir sans diminuer sensiblement son effectif, le Canada n'a pas l'intention de demander à l'Inde de payer à l'ARC un montant équivalent à leur valeur marchande estimative. On estime qu'elle est de \$50,000 à \$75,000 par avion. L'Inde remboursera le Gouvernement canadien des débours occasionnés par la remise en état et l'expédition des avions. On estime que le montant en sera tout au plus de quelque \$5,000 par avion.

De plus, la Croix-Rouge indienne a demandé qu'on lui fournisse de la laine à tricoter, et le gouvernement a pris des dispositions pour la lui procurer. Le coût de cette fourniture de laine sera imputé à l'origine sur le crédit affecté aux petites dépenses imprévues, et l'on s'attend que le nécessaire pourra être fait pour expédier de la laine à l'Inde par avion, au fur et à mesure des besoins, sans qu'il en coûte un sou à la Croix-Rouge indienne.

En outre, le Gouvernement indien a soumis au Gouvernement canadien une liste d'articles de vêtement, de tissus, de lainages et d'autres articles semblables, et il nous a demandé si le Canada ne pourrait pas les lui fournir. . . .

Le lendemain, à une demande de mettre la Chambre "au courant des tout derniers événements survenus dans le conflit entre l'Inde et la Chine", M. Diefenbaker a répondu dans les termes suivants:

Les députés savent probablement que la Chine a annoncé son intention de cesser le feu aujourd'hui et de commencer à retirer ses forces le 1^{er} décembre. Sa déclaration est examinée. Je précise que le programme que la Chine a énoncé